

# **Le Thermalisme**

La Fédération Internationale (Mondiale)  
du Thermalisme et du Climatisme  
et  
l'Organisation Mondiale de la Santé

**GUY EBRARD**  
Président de la F.I.T.E.C.  
de 1969 à 1998



## LE THERMALISME

Don de la nature, de tout pays, de tout temps, il peut avoir des réveils éclatants et se développer largement. Il s'endort parfois mais ne meurt pas car il est frappé d'Eternité.

La Caution que lui a donné l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une référence indiscutable.

Son Histoire ne s'improvise pas mais s'est construite patiemment...

Le Docteur Guy EBRARD a été au service du Thermalisme pendant 40 années :

- Président de la Fédération Thermale et Climatique Française de 1960 à 2000.
- Vice-Président de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme de 1960 à 1969 et Président de 1969 à 1998.

Il en rappelle ici quelques étapes.

A cet égard, les Secrétaires Généraux, qui se sont succédé, sont étroitement associés à ce travail.

On doit beaucoup à l'un d'entre eux, Monsieur Claude OGAY :

- Directeur de la Station Thermale d'Yverdon-les-Bains en Suisse (1978 à 2002),
- Secrétaire Général de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme (FITEC) (13 années durant).

Son action a été essentielle pour la conservation des archives de la FITEC et sa contribution à un devoir de mémoire.

Qu'il trouve ici l'hommage de notre reconnaissance.



## AVANT-PROPOS

La FITEC se réunit en Assemblée Générale et en Comité Exécutif chaque année, dans un pays différent.

La FITEC se réunit en Comité Directeur une fois par an dans un autre pays.

Les Commissions peuvent, en diverses occasions, se réunir dans divers pays.

\*  
\* \*

Le Président de la FITEC participe aux activités de l’OMS dans les pays qu’elle choisit et aux dates qu’elle retient.

Le Docteur Guy EBRARD a été observateur auprès de l’OMS de 1975 à 1984.

La FITEC s’étant vu attribuer le statut d’Organisation Non Gouvernementale (N.G.O.), le Docteur Guy EBRARD a été son Représentant de 1984 à 1998.

\*  
\* \*

La gestion de la FITEC tient à la grande qualité de divers Secrétaires Généraux qui s’y sont succédé :

- Professeur Claude KASPER (Suisse) de 1968 à octobre 1979
- Docteur Uwe LISOWSKI (Suisse) d’octobre 1979 à décembre 1982
- Monsieur Claude OGAY (Suisse) de janvier 1983 à mai 1987
- Monsieur Maxime VITU (Japon puis France) de mai 1987 à avril 1990
- Monsieur Claude OGAY (Suisse) d’avril 1990 à octobre 1998.

## **SOMMAIRE**

Historique - Création - Etapes de la FITEC .....	5
Relations avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ....	17
Assemblées Générales et Comités Directeurs de 1969 à 1998 ..	79
1 <sup>re</sup> Téléconférence de Pékin .....	143
Cinquantenaire de la FITEC .....	153
Vichy - Paris 22-24 octobre 1997	

# **HISTORIQUE**

## **DATE DE SA CRÉATION PRINCIPALES**

## **ÉTAPES DE SON EXISTENCE**

**La Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme – F.I.T.E.C. – a été créée en 1947 à Mariánské Lázně, sous l'égide du Ministère de la Santé Publique de Tchécoslovaquie.**

**Cette Fédération était l'héritière de l'« Association Balnéaire » créée en 1937 par l'Archiduc de Habsbourg, en raison de la tradition thermale de Hongrie.**

**1947** – Élection d'un Président en la personne de M. Auguste SCHIRMER, Conseiller National Suisse. Monsieur le Professeur MERKLEN (France), Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy, est élu Vice-Président. Au décès du Professeur MERKLEN, le D<sup>r</sup> Guy EBRARD (France) lui succède en qualité de Vice-Président.

**1968** – le D<sup>r</sup> Guy EBRARD, Vice-Président de la F.I.T.E.C. et Président de la Fédération Thermale et Climatique Française depuis 1964, est élu Président de la F.I.T.E.C. à la succession de M. SCHIRMER.

De **1968 à 1998**, le D<sup>r</sup> Guy EBRARD a été réélu Président de la F.I.T.E.C.

### **Relations de la F.I.T.E.C. avec l'Organisation Mondiale de la Santé**

C'est en 1978 que Guy EBRARD eut le privilège d'initier des relations entre la F.I.T.E.C. et l'Organisation Mondiale de la Santé, d'abord comme « observateur », puis comme Organisation Non Gouvernementale (N.G.O.). Le thermalisme a, dès lors, pris un rang institutionnel sur la place mondiale.

### **Le cinquantenaire de la F.I.T.E.C.**

Le cinquantenaire de la création de la F.I.T.E.C. fut célébré avec solennité le 22 octobre 1997 à Vichy et le 24 octobre 1997 au Sénat à Paris.

**1998** – Après trente années de responsabilité à la tête de la F.I.T.E.C., le D<sup>r</sup> Guy EBRARD décide de ne pas renouveler son mandat. La Présidence de la F.I.T.E.C. est confiée à M. Nicolai STOROZHENKO, Président de la National Spa Association de Russie. La F.I.T.E.C. devient Fédération Mondiale du Thermalisme et de Climatisme.

## **Actes constitutifs de création de la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme**

Le Congrès International des Bains s'est tenu le 2 septembre 1947 à Mariánské Lázně, en Tchécoslovaquie, sous la Présidence du D<sup>r</sup> Jaroslav SOLC (Tchécoslovaquie). L'Ingénieur J. GALIA (Tchécoslovaquie) a lu les longues résolutions :

- la Fédération Balnéaire Internationale, fondée en 1937 à Budapest, est considérée comme dissoute.
- la Fédération Internationale du Thermalisme et du Climatisme, F.I.T.E.C. est créée.
- 1947 – le D<sup>r</sup> Jaroslav SOLC est élu Président.
- Allocution du Professeur Justin BESANÇON (France).

### **Le Congrès International des Bains, s'est déroulé en Tchécoslovaquie, en 1947, à Mariánské-Lázně – Píestany**

#### – INTRODUCTION

*La Tchécoslovaquie a adressé ses réflexions et ses idées aux personnalités étrangères et tchécoslovaques qui s'intéressent au thermo-climatisme lorsqu'elles ont été invitées à participer au Congrès.*

La seconde guerre mondiale ayant gravement affecté la santé publique dans tous les pays, même dans ceux qui n'y prirent pas directement part, de longs efforts seront nécessaires pour en faire disparaître les profondes traces. Pour y réussir, il nous faudra faire usage de tous les moyens à notre disposition.

Ce sont les ressources curatives naturelles qui, sans aucun doute, présentent le moyen le plus important. Il faudra donc concentrer tous les efforts

pour les rendre accessibles à tous ceux qui ont besoin de leurs bienfaits. Il est dans l'intérêt de ce grand but que toutes les nations contrôlent tous les moyens curatifs naturels, examinent en commun leurs vertus curatives et comparent leurs qualités spécifiques, afin de les utiliser de la manière la plus scientifique possible et, surtout, de les rendre accessibles sur une échelle internationale. De toutes les activités culturelles de la collectivité humaine, c'est le soin de la santé qui s'oppose le plus à l'idée d'autarcie, quelle qu'elle soit : s'il y a des sources naturelles réellement aptes à causer une amélioration générale de la santé de l'homme, qu'elles soient, aux meilleures conditions, mises au service de la santé de tous.

#### – COURS DU CONGRÈS

Le Comité d'Organisation réunissant tous ceux qui s'intéressent à la question balnéologique en Tchécoslovaquie, a inauguré les travaux préparatoires de l'organisation du Congrès en novembre 1946. Ces travaux ont progressé jusqu'au printemps 1947 de telle manière qu'il a été possible d'envoyer les invitations. Le Congrès a eu lieu à Mariánské-Lázně et Píes-tany, du 26 août au 2 septembre 1947.

Le Congrès s'est tenu sous le haut patronage du gouvernement tchécoslovaque.

19 États y étaient représentés et il réunissait 137 participants.

Certains délégués, au dernier moment, n'ont pu s'y rendre, par suite des difficultés découlant de la période d'après-guerre. C'est ainsi que trois États ont dû renoncer à y participer et que l'effectif de certaines délégations a été sensiblement diminué.

Le Congrès a été inauguré le 26 août 1947 à 11 h.

#### – SÉANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture a eu lieu dans la grande salle du Casino de Mariánské-Lázně. A côté des fonctionnaires du Comité d'Organisation ont pris place au bureau présidentiel : le D<sup>r</sup> Sold, Président, le D<sup>r</sup> Z.A. Truska et le D<sup>r</sup> V. Gerneran, Vice-Présidents, l'Ing. J. Galia, Secrétaire Général et son adjoint le Dr B. Valner, et enfin les hôtes, M. le Ministre du Commerce Intérieur de la Tchécoslovaquie A. Zmrhal, le Président du Comité National Départemental et le Président du Comité National Local, MM. Zima et Kuzelovsky. Après le discours inaugural prononcé par le D<sup>r</sup> Solc, Président du Comité d'Organisation, **le Ministre M. A. Zmrhal a accueilli au nom du gouvernement tchécoslovaque les participants et a présenté les excuses du Ministre de la Santé Publique, M. le Professeur Prochazka, empêché de prendre part à la séance.** Puis prirent la parole le D<sup>r</sup> J. Syamberk, au nom du

Ministre de la Santé Publique, le D<sup>r</sup> Kosta, au nom du Ministre de l'Information et M. Kuzelovsky au nom du Comité National Local.

**Puis le Professeur Lenocho a accueilli les hôtes en latin au nom des balnéologues tchécoslovaques. Après ces manifestations, le Président, le Dr Solc, est passé au programme du jour :**

**1. Élection du Président. Sur la proposition du Professeur Morales Macedo (Pérou), le D<sup>r</sup> J. Solc (Tchécoslovaquie) a été élu par acclamation à l'unanimité, Président du Congrès.**

2. *Règlement exécutif.* Le projet du règlement exécutif préparé pour le Congrès et ses sections par le Comité d'Organisation a été voté à l'unanimité.

3. *Élection des Vice-présidents du Congrès, des Présidents et Vice-présidents des sections.* Le D<sup>r</sup> Z.A. Truska, chef de la délégation tchécoslovaque a lu le projet d'élection qui a été accepté à l'unanimité. Parmi les membres élus, seul le délégué belge a déclaré ne pas pouvoir accepter cette fonction par suite d'insuffisance de temps.

4. *L'ingénieur J. Galia* a été confirmé dans la fonction de *Secrétaire Général.*

5. *Secrétaires des sections.* Sur la proposition du Président du Congrès et à l'accord des Présidents des sections nouvellement élus, les Secrétaires des sections ont été nommés. Ensuite, sur la demande du Président, les nouveaux Vice-présidents du Congrès ont pris place au bureau présidentiel.

6. Parmi les délégués étrangers, le D<sup>r</sup> Vollenweider (Suisse) a pris la parole. Il a remercié de l'invitation et de l'accueil fait par le Congrès et a souhaité au Congrès un plein succès.

Après le règlement de quelques questions administratives, le Président a clos la séance plénière inaugurale.

## **Comité Directeur du Congrès**

Président	D <sup>r</sup> Jaroslav SOLC (Tchécoslovaquie)
Vice-Présidents	Pofesseur L. JUSTIN-BESANÇON (France) Auguste SCHRIMER (Suisse) D <sup>r</sup> J. DOBRZYNSKI (Pologne)
Secrétaire Général	Ing. J. GALIA (Tchécoslovaquie)

## **Travail des sections**

Le programme du Congrès a été réparti en quatre sections :

- I. Section médicale
- II. Section technique
- III. Section économique
- IV. Section d'organisation

### **I. Section Médicale**

Président	D <sup>r</sup> D. WILSON (Grande-Bretagne)
Vice-Présidents	Prof. L. JUSTIN-BESANÇON Prof. D <sup>r</sup> P. FARNETTI Prof. D <sup>r</sup> M. VIDA KOVIC D <sup>r</sup> O. ZIMMERMANN
Secrétaire	D <sup>r</sup> L. PRAZAK

### **II. Section Technique**

Président	Prof. Ing. G. MORALES MACEDO (Pérou)
Vice-Présidents	D <sup>r</sup> O. BAUDISCH D <sup>r</sup> Ing. V. DASEK
Secrétaire	Ing. J. NOVOTNY

### **III. Section Économique**

Président	Prof. Dr I. KARVAS (Tchécoslovaquie)
Vice-Présidents	D <sup>r</sup> K. KRAPF
Secrétaire	D <sup>r</sup> Ing. J. CHARVAT

### **III. Section d'Organisation**

Président	M. Auguste SCHIRMER (Suisse)
Vice-Présidents	D <sup>r</sup> J. MACHACEK D <sup>r</sup> J. DOBRZYNSKI
Secrétaire	D <sup>r</sup> V. KOCK

Les débats du congrès ont abouti à la *séance plénière de clôture* qui a eu lieu le 2 septembre 1947 au matin, dans la grande salle de l'Hôtel Royal de Piestany.

Après l'inauguration et l'accueil des hôtes par le Président du Congrès, le D<sup>r</sup> J. SOLC, l'Ing. J. GALIA a lu cette résolution :

### **Résolution de l'ing. J. Galio (Tchécoslovaquie)**

**I.** Le Congrès recommande que dans les pays où cela ne se fait pas encore, l'assurance sociale accorde le traitement hydro-climatique dans tous les cas indiqués, car la cure hydro-climatique doit être considérée comme ayant une valeur équivalente à celle des autres méthodes thérapeutiques. On doit aussi reconnaître son importance en médecine préventive.

Au point de vue économique et social, le traitement hydro-climatique appliqué à temps est beaucoup moins coûteux que les dommages causés à la capacité de travail de l'homme.

**II.** Le Congrès recommande d'établir dans toutes les stations hydro-minérales importantes des hôpitaux thermaux, consacrés avant tout à la cure des maladies chroniques qui exigent une longue hospitalisation. De cette manière, on pourrait poursuivre l'exploitation des installations thermales pendant toute l'année, même en hiver.

**III.** Le Congrès recommande de développer les études d'hydrologie et de climatologie médicale dans les Facultés de Médecine, d'une part par l'établissement de nouveaux instituts hydro-climatologiques et cliniques dans les Facultés de Médecine où il n'y en a pas encore, et d'autre part par l'introduction des examens obligatoires d'hydroclimatologie médicale pour les étudiants en médecine.

**IV.** Le Congrès recommande de s'efforcer dans tous les pays d'unifier les recherches qui concernent les visiteurs des stations hydro-climatiques et les cures qui s'en suivent, les moyens économiques et l'exploitation des sources curatives naturelles, enfin d'observer systématiquement le développement des bains.

**V.** Ensuite la nécessité de la recherche des eaux minérales fut soulignée, spécialement en ce qui concerne les éléments qui se rencontrent sous forme de traces. On doit attirer spécialement l'attention sur l'équipement technique et sur les installations des bains, particulièrement celles destinées à capter, conduire et conserver les eaux minérales.

**VI.** Le Congrès recommande d'adresser aux Gouvernements de tous les États la demande suivante :

Les autorités compétentes de tous les États devraient faciliter le transfert des devises pour le séjour de cure à l'étranger. A cet effet, les conditions suivantes seront à observer :

a) Le montant des devises allouées à titre individuel devra être suffisant pour couvrir l'ensemble des frais découlant de la cure (transport, pension, traitement médical, etc.). Par conséquent, tous les pays ayant arrêté

un montant fixe pour les voyages touristiques à l'étranger seraient tenus, le cas échéant, d'accorder un supplément de devises pour couvrir les dépenses de cure.

b) D'autre part, il faudrait veiller, par un contrôle officiel, à ce que les devises soient utilisées exclusivement pour les buts de cure.

c) On devra accorder des facilités spéciales pour l'octroi des passeports et des visas aux voyageurs se rendant à l'étranger qui pourront démontrer la nécessité d'une cure.

d) Le Congrès recommande aussi aux autorités compétentes de favoriser l'échange international sur la base de conventions spéciales de ceux qui ont besoin d'un traitement hydro-climatique.

**VII.** Le Congrès recommande de consacrer une attention spéciale à une forme unifiée de comptabilité d'entreprise.

**VIII.** a) – L'Association Balnéaire Internationale, fondée à Budapest en 1937 sous la présidence de l'Archiduc Franz de Habsbourg, est considérée de facto comme liquidée, et les délégations représentées au Congrès 1947 ne se sentent plus liées par les résolutions de la Fédération précédente. ~~procéder~~ garantir la coopération internationale parmi les pays intéressés aux problèmes hydro-climatiques sur le terrain scientifique et pratique, médical, technique, économique et touristique, la fondation d'une nouvelle Fédération Thermale et Climatologique Internationale a été décidée en principe.

c) Pour préparer la fondation de cette Fédération Thermale et Climatologique Internationale et prendre soin provisoirement des intérêts internationaux en hydro-climatologie, l'Assemblée Générale du Congrès constitue une Commission provisoire se composant d'un délégué de chaque pays prenant part au Congrès de 1947 (Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Égypte, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Mexique, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie) ainsi que de toutes les autres nations qui sont cordialement invitées à désigner un délégué pour compléter ce comité qui, de toute façon, commencera ses travaux avant trois mois.

d) Cette Commission désignera un Comité Exécutif ayant son siège à Prague. Il choisira le lieu de réunion et sera composé d'un délégué de chacun des pays suivants : Autriche, Belgique, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Palestine, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

e) La délégation tchécoslovaque est invitée à nommer le Président ; les délégations de la France et de la Suisse nommeront deux Vice-Présidents.

f) Pour faire entrer la Fédération Thermale et Climatologique Internationale en activité, l'Assemblée Générale du Congrès concède l'approbation des statuts et règlements à la commission mentionnée dans le point « c ». L'approbation sera réalisée par écrit et ratifiée par l'Assemblée Générale du Congrès.

**IX.** Enfin le Congrès a étudié à fond la création d'un Institut International d'hydro-climatologie.

Les délégués ont été unanimes à reconnaître :

a) que cet Institut International rendrait des services sur tous les plans scientifiques, médicaux, économiques, techniques, etc.

b) qu'il permettrait de réaliser des économies de travail et d'argent, en fournissant sans délai des solutions aux problèmes posés dans le domaine de l'hydro-climatologie.

c) qu'il aiderait la planification du développement thermal pour la santé publique, dans le domaine médico-social.

Le Congrès constate qu'il s'agit d'une œuvre urgente et qu'il pense aider la future Fédération Thermale et Climatique Internationale en mettant à sa disposition ce moyen de travail indispensable.

En conséquence, le Congrès émet le vœu qu'un Institut National projeté en Tchécoslovaquie soit mis à la disposition de l'hydro-climatologie internationale.

Cet institut aurait les buts suivants : constater, observer, apprécier scientifiquement la situation de l'hydro-climatologie à tous les points de vue, publier sous une forme convenable les résultats de ces études et d'autres renseignements obtenus, et encourager par coopération scientifique des spécialistes hydro-climatologues de tous les pays et de toutes les branches.

La résolution a été, dans tous ses termes, acceptée à l'unanimité.

**Ensuite, le Professeur JUSTIN-BESANÇON (France) a prononcé le discours suivant :**

*« Monsieur le Président, Excellence, Mesdames, Messieurs,*

*C'est pour moi un honneur et un plaisir tout à la fois, d'être l'interprète de mes distingués collègues de la Vice-Présidence du Congrès et de tous les délégués étrangers pour exprimer mes sentiments de gratitude.*

*Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter en premier pour l'affabilité et l'impartialité avec lesquelles vous avez exercé vos hautes fonctions. Grâce à vous, les débats de ce Congrès se sont poursuivis dans une atmosphère infiniment cordiale et harmonieuse. C'est un succès dont vous avez le droit d'être fier et auquel nous applaudissons.*

*Laissez-moi aussi, Monsieur le Secrétaire Général, vous "exprimer notre admiration pour la parfaite organisation de ce Congrès. Nous nous rendons parfaitement compte de l'énorme travail que cela a nécessité. Vos collaboratrices et collaborateurs nous ont émerveillés par leur bonne grâce autant que par leur capacité. Dans notre souvenir, cette réunion restera le modèle des Congrès Internationaux.*

*Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, vous serez nos interprètes qualifiés pour adresser au Gouvernement de la République Tchécoslovaque l'expression de notre déférente reconnaissance.*

*Au glorieux Président Dr Benes, dont le courage héroïque et la perspicacité ont fait l'admiration du monde, à l'éminent Président du Conseil M. Klement Gottwald, à M. le Ministre de la Santé Publique et le Ministre du Commerce Intérieur qui nous a si aimablement reçus à Mariánské-Lázně, à MM. les Commissaires de Slovaquie que nous avons applaudis hier soir, vous transmettez l'hommage de notre respect et de notre gratitude. Vous leur direz quelle profonde impression nous ramenons de ce pays en pleine Renaissance, nous assistons au début d'une nouvelle ère de gloire pour la Tchécoslovaquie, Ex preterito, Spes in futurum. Vous leur direz aussi que nos cœurs se sont serrés en voyant le spectacle de vos ruines et de vos souffrances et que nous avons eu une pensée émue pour vos glorieux martyrs de la guerre et de la Résistance.*

*Dans ce renouveau de la Tchécoslovaquie, nous sommes convaincus que les stations thermales et climatiques qui sont parmi les premières du monde, auront un rôle éminent. Nous les avons admirées en détail et nous vous donnons l'assurance que, de retour dans nos pays, nous ferons connaître aux médecins comme aux malades les merveilles hydro-climatiques de votre République.*

*A vous, mes chers collègues tchécoslovaques, revient l'honneur d'avoir conçu, organisé et mené à bien ce remarquable Congrès dont les travaux constructifs feront date dans l'histoire de l'hydro-climatologie internationale. Ses travaux ont abordé tous les chapitres de l'hydro-climatologie internationale, si bien que chacun de nous, paraphrasant le mot de Terence, peut dire : je suis hydro-climatologue et rien de ce qui est hydro-climatique ne m'est étranger.*

*Pour terminer, il nous reste, comme Président de Section, à féliciter les délégués qui ont si bien travaillé dans chaque section. Leur mérite est d'autant plus grand que les charmes de la campagne et des jardins, des forêts et des collines pouvaient les attirer hors des séances. Mesdames et Mesdemoiselles qui avez accompagné les délégués auprès de tous les bains, toutes les piscines, et qui avez souvent écouté attentivement les explications techniques, vous méritez qu'on vous rende hommage, car vous avez dédaigné la recommandation du sage antique qui disait : « je ne comprends pas qu'on ait des oreilles pour entendre quand on a des pieds pour aller se promener ». Gloire aux femmes des congressistes.*

*Monsieur le Président, nous n'avons qu'un mot pour résumer nos sentiments et ce mot est :*

*Děkuji ! Thank you ! Merci ! »*

## Discours de clôture

Ont suivi de brefs discours par le Dr SVAMBERK, du Ministère de la Santé Publique, M. NIGRIN, du Ministère du Commerce Extérieur et le Dr Z.A. TRUSKA, du Commissariat à l'Industrie et au Commerce.

Sur la proposition du Président, il a été décidé à l'unanimité d'envoyer des télégrammes d'hommage au Président de la République Tchécoslovaque, le Dr Ed. BENES, au chef du Gouvernement Tchécoslovaque, M. GOTTWALD, aux ministres tchécoslovaques de la Santé Publique, du Commerce Intérieur, du Commerce Extérieur, de l'Information et aux Commissaires de l'Industrie et du Commerce et de la Santé Publique. Des télégrammes ont été également envoyés à tous les ressorts de la Santé des États représentés au Congrès.

Le Président du Congrès a prononcé ensuite son discours de clôture dans lequel il a souligné le travail de tous ceux qui, directement ou indirectement, ont coopéré au succès du Congrès. Il a de même insisté sur l'atmosphère amicale au milieu de laquelle le Congrès s'est déroulé et il a émis le souhait qu'il en soit de même dans l'avenir.

## La gouvernance de la F.I.T.E.C.

**1949.** Augustin SHIRMER, Conseiller National suisse, est élu Président de la F.I.T.E.C.

L'un des 4 vice-Présidents nommé à ses côtés est le doyen MERKLEN, doyen de la Faculté de Médecine de Nancy, Président de la Fédération Thermale et Climatologique Française.

Le Dr Guy EBRARD (France) est élu successivement Président de la Fédération Thermale et Climatologique Française, **en 1960 il est élu vice-Président de la F.I.T.E.C.**

**1969.** Le Président SHIRMER démissionne. Guy EBRARD, vice-Président, est désigné par la F.I.T.E.C. pour lui succéder. Il demeurera Président de la Fédération Thermale et Climatologique Française.

**1969-1998.** Après avoir été vice-président de la F.I.T.E.C., de 1960 à 1969, et président vingt neuf années, Guy EBRARD décide à Moscou de ne pas renouveler son mandat.

Sa succession est confiée à Nicolaï STOROJENKO, président de la National Spa Association de Russie.

La F.I.T.E.C. devient Fédération Mondiale du Thermalisme et du Climatisme.



**OMS**

**RELATIONS AVEC L'ORGANISATION  
MONDIALE DE LA SANTÉ**



**1969 – le D<sup>r</sup> Guy EBRARD (France), Président de la F.I.T.E.C., propose que la F.I.T.E.C. engage des relations avec l'Organisation Mondiale de la Santé au titre d'Organisation Non Gouvernementale et ouvre une nouvelle page.**

Le Président Guy EBRARD observe que dans les grands pays à vocation thermale, le thermalisme compte plus d'adversaires que d'adeptes. Il estime que la crédibilité du thermalisme sera renforcée auprès des Gouvernements par la collaboration avec l'Institution Internationale chargée de la Santé, à laquelle participent régulièrement tous les pays représentés par leur Ministre de la Santé.

\*  
\* \*

**Le Président Guy EBRARD obtient du Directeur Régional de l'Europe, que la F.I.T.E.C. soit désignée comme Observateur, c'est-à-dire reçoive le droit de participer aux séances de l'Europe et d'y intervenir en fin de séance, 10 mn au plus.**

Guy EBRARD tiendra le rôle d'Observateur du 12/09/78 (Londres) au 27/06/86 (Helsinki).

**Le Président Guy EBRARD demande qu'au statut d'Observateur soit substitué pour la F.I.T.E.C. le statut d'Organisation Non Gouvernementale (NGO).** Ce statut donne à son représentant le statut officiel de participer et d'intervenir dans chaque séance. Ceci constitue une rencontre obligée, annuelle, avec le Ministre de la Santé de chaque pays ou avec le Directeur Général de la Santé qui le représente. Ce fut en particulier le cas pour la France où le Président de la F.I.T.E.C., Guy EBRARD, entretenait des relations permanentes et personnelles avec les Ministres de la Santé qui se sont succédés.

\*  
\* \*

Le thermalisme avait plus d'adversaires que d'adeptes en France et la mention internationale qui pouvait lui être apportée m'était apparue comme un soutien décisif.

Dans ces conditions, en qualité de Président de la F.I.T.E.C., **j'ai pensé qu'un rapprochement avec l'Organisation Mondiale de la Santé était souhaitable.**

**L'Organisation Mondiale de la Santé était-elle prête à s'intéresser au thermalisme ? Certainement pas.** Elle s'était prononcée à Vienne le 12/03/1972 à l'occasion d'une consultation de l'O.M.S. relative au « projet de normes régionales européennes pour les eaux minérales naturelles » Tous les participants (italiens, tchécoslovaques, norvégiens, anglais, suisses) ont estimé qu'aucun des documents examinés n'attestait la véracité des allégations selon lesquelles « l'administration des eaux minérales par voie orale était favorable à la santé ».

**Le groupe de travail a en outre convenu à l'unanimité, d'établir les recommandations suivantes concernant l'avant-propos des normes européennes pour les eaux minérales naturelles.**

**Définition des eaux minérales naturelles : la mention « a des propriétés favorables à la santé en raison de ses qualités particulières » doit être supprimée, faute de preuves.**

Les considérations sur l'hygiène et l'étiquetage, et les allégations thérapeutiques qui lui succèdent, constituent une barrière négative pour les eaux minérales.

## Annexe 1

Mai 1972

Rapport de la 2<sup>e</sup> consultation de l'OMS concernant le projet de norme régionale européenne pour les eaux minérales naturelles.







... t' ... es. ... -e: ... =-¥: = ... ( ... )

DEFINITION DES SAUX MINERALES

... O: ... -Q?:( ... ) ... < = ... or ... ) ... E !

SYSTÈME

- ... de boisson. ...
- ... aux ...
- 4. La rad'-Q<ttl.Vl.rf. <les e.o.u; ...

AGE

... i q t... des ...

ALLEGATIONS THERAPEUTIQUES

... VAIY, ... et ...